Un petit coin de paradis au Trayas

Une rue, des visages À cheval entre la commune de Théoule et Saint-Raphaël, le quartier du Trayas offre un cadre idyllique qui cache une situation administrative compliquée

Perdu aux confins de l'Estérel, à la frontière entre les Alpes-Maritimes et le Var, le Trayas est un véritable havre de paix.
Suite au rattachement du comté de Nice à la France et à la création des Alpes-Maritimes en 1860, la bourgade a été partagée entre les deux départements. La parcelle varoise abritant environ 150 âmes, appartient administrativement à Saint-Raphaël. Son développement s'est opéré en 1894 avec l'inauguration de la gare ferroviaire et de la corniche d'Or en 1903. Malgré leur identité officiellement raphaëloise, les habitants permanents se sentent, à juste titre, plus Théoulien du fait de la proximité de Théoule-sur-Mer, distant de seulement 5 km, contre 25 km pour Saint-Raphaël.

Un casse-tête administratif côté varois

Traversée d'Est en Ouest et inversement, par l'avenue du même nom, le Trayas est étreint entre la mer et la voie ferrée. La localité est parsemée de villas et lotissements d'une valeur allant de 6 à 7 chiffres. La plupart représentent des résidences secondaires, où de nombreux Russes se sont installés depuis quelques années, venant s'ajouter aux Allemands ou Hollandais.
Si chez les Maralpins on ne se plaint pas, côté varois on est un peu amer par rapport à la situation administrative de la localité. Pourtant si proche de Théoule, le quartier repose uniquement sur Saint-Raphaël en matière de secours, de livraison du courrier et des produits commandés par les commerçants.

GAUTHIER DUPRAZ
gdupraz@varmatin.com

Source: archives municipales.

Palmiers, eau claire et farniente, au Trayas la population a un pied dans le Var, l'autre dans les Alpes-Maritimes, une double identité contraignante.
(Photos G. Dupraz)

Bonus et malus

● **Le plus :** Les avantages sont bien sûr la vue, l'eau translucide, son rivage en forme de crique et sa plage alliant galets et sable chaud. Un site de rêve pour les touristes et les habitants. L'activité immobilière ne s'y trompe pas, au vu du nombre de vacanciers étrangers qui y viennent se procurer une résidence secondaire. La placidité du Trayas est un autre élément que les baigneurs recherchent. Pour les plus chanceux, propriétaires d'un bateau, un port de plaisance permet de mouiller l'ancre. Idéale pour piquer une tête, siroter un cocktail et prendre un bain de soleil sans la cohue estivale, la petite commune semble être le lieu où il faut être par excellence.

● **Le moins :** Le quartier, par sa petite taille et son occupation principalement saisonnière, manque de commerces de proximité. L'avis de la population locale est unanime à ce sujet. Une épicerie assure le service minimum sauf l'hiver, mais le village souffre de l'absence d'une banque ou du moins d'un guichet automatique pour pouvoir retirer de l'argent.
De plus, des endroits du hameau sont plus bruyants que d'autres à cause du train et de la départementale, où les motards par exemple aiment faire vrombir le moteur de leurs bécanes. La partie raphaëloise est une caisse de raisonnance propice du fait de son aspect escarpé.

Ce qu'ils en pensent

« Que des avantages »

Hervé Amar, restaurateur

« Regardez autour de vous, il est difficile de se plaindre quand on a un tel environnement.
Les gens sont détendus et le cadre y est forcément pour quelque chose.
Il est vrai qu'un ou deux commerces de proximité ne seraient pas de trop. Il y a un épicier, quelques agences immobilières, des restaurants, des estancots et c'est tout. Du coup on se rabat sur Théoule et Mandelieu-la-Napoule pour les achats plus importants et pour les produits qu'on ne trouverait pas ici ».

« On est privilégié »

Jasmine Dumont, employée restaurant

« C'est un site paradisiaque où il fait bon vivre. Il n'y a que des avantages de travailler et résider ici ce qui est mon cas. Ce n'est pas urbanisé, c'est calme, nous ne sommes pas loin de Théoule. Mis à part l'épicerie du coin, pour faire nos courses, on doit sortir du Trayas. De toute façon si une supérette s'installait dans le coin, elle ne ferait suffisamment de chiffre malheureusement. Ce serait bien aussi, d'obtenir un distributeur de billets mais il n'y a pas de structure adaptée pour en héberger un ».

« On est délaissé »

Marta Dupont, restauratrice

« On est l'un des trois commerces côté varois. On se sent mis de côté. On n'a pas le droit d'installer un panneau publicitaire à l'entrée du quartier car le site est classé. C'est un marasme administratif. On a trois codes postaux différents et certains livreurs ne viennent pas jusqu'à nous car ce n'est pas dans leur secteur d'activité. On aimerait que notre restaurant soit rattaché à Théoule. Mais fiscalement Saint-Raphaël a plus intérêt à conserver le Trayas en son sein ».